

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 17 avril 2024 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240417-1280

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Seta Topouzian, conseillère municipale, à participer à titre de représentante du maire au souper aux chandelles annuel et prise d'armes du 4e Bataillon Royal 22e Régiment les 26 et 27 avril 2024 à Laval, et ce, au montant de 225 \$.

(CT:1793692)
(SD-2024-1646)

CE-20240417-1281

APPROBATION - PRIORITÉS RÉGIONALES 2025-2029 -
MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les priorités de la région de Laval et recommander à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de transmettre l'ensemble des documents afférents à la ministre des Affaires municipales.

(SD-2024-1949)

CE-20240417-1282

DÉSIGNATION - RESPONSABLE DES EMPLOYÉS - COUR
MUNICIPALE - SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUÉBEC

ATTENDU QU'aux fins de permettre une gestion efficace des opérations du greffe de la cour municipale de Laval, il est nécessaire



pour la Société de l'assurance automobile du Québec (la «SAAQ») de communiquer certains renseignements à la Ville de Laval;

ATTENDU QU'en vertu de certaines dispositions du Code de la sécurité routière (RLRQ, c. C-24.2), notamment les articles 112, 586, 587 et 587.1, et de certaines dispositions du Code de procédure pénale (RLRQ, c. C-25.1), notamment les articles 364 et 365, il est nécessaire pour la Ville de communiquer certains renseignements à la SAAQ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 67 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), un organisme public peut communiquer un renseignement nominatif sans le consentement de la personne concernée si cette communication est nécessaire à l'application d'une loi au Québec;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 69 de cette loi, la communication des renseignements nominatifs doit être faite de manière à assurer le caractère confidentiel de ces renseignements;

ATTENDU QUE la Ville et la SAAQ ont signé, le 1er février 2004, une Entente administrative concernant la communication de renseignements (l'«Entente ») dans laquelle étaient désignés des représentants du Service du greffe de la Ville pour assurer diverses fonctions dans le cadre de cette Entente;

ATTENDU QU'en vertu de l'Entente, la Ville doit désigner par résolution tout ajout aux représentants désignés aux fins des fonctions prévues à l'Entente;

ATTENDU QUE le greffe de la Cour municipale souhaite faire ajouter la personne occupant le poste de greffier de la Cour municipale à titre de Responsable des employés désignés de cette division aux fins de l'Entente;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de désigner le greffier de la Cour municipale aux fins de la fonction de Responsable des employés désignés pour le greffe de la Cour municipale conformément à l'Entente administrative concernant la communication de renseignements intervenue entre la Ville et la SAAQ, étant entendu que pour accéder aux renseignements communiqués par la SAAQ, le greffier de la Cour municipale:

pourra déléguer cette fonction à une ou plusieurs autres personnes qu'il est chargé d'identifier au sein du greffe de la Cour municipale;

est lui-même autorisé à accéder aux renseignements et, en conséquence, est autorisé à signer tous les formulaires requis pour s'octroyer l'accès à ces renseignements.

(SD-2024-1950)



CE-20240417-1283

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 3 avril 2024 à 9 h.

(SD-2024-1737)

CE-20240417-1284

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 3 avril 2024 à 9 h 17.

(SD-2024-1737)

CE-20240417-1285

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le vendredi 5 avril 2024 à 8 h 18.

(SD-2024-1737)

CE-20240417-1286

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste d'affaires sénior pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «27-00003 - Transformation numérique RH», au montant de 140 042,93 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 7.

(CT:1794304)
(SD-2024-1752)

CE-20240417-1287

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un intégrateur de Solutions Power Apps pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 62 798,80 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 5.

(CT:1794797)
(SD-2024-1835)

CE-20240417-1288

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste d'affaires sénior pour le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «26-10109 - Développement et acquisition de logiciels divers», au montant de 172 892,51 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 7.

(CT:1794820)
(SD-2024-1840)

CE-20240417-1289

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13120

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13120 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-1136)

CE-20240417-1290

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13120



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13120 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-1136)

CE-20240417-1291

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13120**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13120 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval.

(SD-2024-1136)

CE-20240417-1292

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - REMBOURSEMENT
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de mars 2024 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2024, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2024-1270)

CE-20240417-1293

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de la trésorière du 11 mars et du 10 avril 2024 concernant des déboursés de 16 448 033,10 \$.

(SD-2024-1937)

CE-20240417-1294

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2128



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2128, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de conception, de fabrication et d'installation d'un marqueur d'ambiance (M4), pour une période de 7 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Studio Overall inc.
132 221,25 \$.

(CT:1777856)
(SD-2023-6140)

CE-20240417-1295

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2042

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour la conception et la construction d'un jeu d'eau et d'une installation sanitaire au parc de Naples;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-382)

CE-20240417-1296

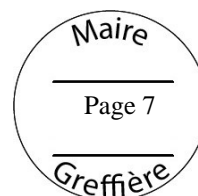
DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2148

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux d'ajout d'une bretelle d'entrée de l'autoroute des Laurentides (A-15) direction nord par le boulevard de la Concorde;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1220)



CE-20240417-1297

RECOMMANDATION AU CONSEIL - QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-
30078

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser, dans le cadre des services professionnels d'une firme de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif lors des travaux d'entrées de service, prévus au contrat OS-SP-30078, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 65 535,75 \$ à Groupe ABS inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'urbanisme daté du 15 mars 2024 joint au sommaire décisionnel.

(CT:1792506)
(SD-2024-1485)

CE-20240417-1298

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2352

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux sur demande de réfection de coupes de pavages et travaux de correction;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1683)

CE-20240417-1299

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-
2353

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de composante de contrôle pour la mise à niveau des systèmes d'archivage local des données;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel



d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-1758)

Les discussions sur le point 41.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240417-1300

APPROBATION - CONVENTION D'OCCUPATION - 9394-3330
QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'occupation à intervenir entre Ville de Laval et 9394-3330 Québec inc. concernant l'occupation d'un espace de travail situé au 3105, place Louis-R.-Renaud, local 102, au montant de 5 691,26 \$, pour une période de 11 mois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1696)

CE-20240417-1301

APPROBATION - CONVENTION D'OCCUPATION - NIOSENSE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'occupation à intervenir entre Ville de Laval et Niosense concernant l'occupation d'un espace de travail situé au 3105, place Louis-R.-Renaud, local 102, au montant de 5 691,26 \$, pour une période de 11 mois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1727)

CE-20240417-1302

APPROBATION - CONVENTION D'OCCUPATION - ONETRIP
TECHNOLOGIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver la convention d'occupation à intervenir entre Ville de Laval et OneTrip Technologies concernant l'occupation d'un espace de travail situé au 3105, place Louis-R.-Renaud, local 102, au montant de 5 691,26 \$, pour une période de 11 mois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1729)

CE-20240417-1303

APPROBATION - CONVENTION D'OCCUPATION - ALPHA SANATORIUM

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'occupation à intervenir entre Ville de Laval et Alpha Sanatorium concernant l'occupation d'un espace de travail situé au 3105, place Louis-R.-Renaud, local 102, au montant de 5 691,26 \$, pour une période de 11 mois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1730)

Les discussions sur le point 41.7 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240417-1304

PROCÉDURES - PRÉVENTION DES INCENDIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 495 892 du cadastre du Québec, situé au 2000, boulevard René-Laennec, concernant les contraventions au Règlement numéro L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-1795)



CE-20240417-1305

REMPLACEMENT CADASTRAL - MARIO TURCO - PL-2023-24

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 103 510 \$.

(SD-2023-6400)

CE-20240417-1306

AUTORISATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - BUREAU DE PROJET DU BASSIN VERSANT DE SAINT-LAURENT OUEST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'urbanisme et le Bureau de la résilience municipale à déposer une demande d'aide financière auprès du Bureau de projet du bassin versant de Saint-Laurent Ouest pour la réalisation d'un projet-pilote de diagnostic résidentiel dans des secteurs touchés par les inondations;

d'autoriser les directrices adjointes du Service de l'urbanisme et du Bureau de la résilience municipale à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents nécessaires aux fins de la présente, de prescrire que ces documents ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2024-564)

CE-20240417-1307

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation pour baliser les zones d'interdiction de stationnement devant l'aréna Mike-Bossy situé au 163, boulevard Sainte-Rose Est, et l'ajustement du marquage sur chaussée aux 2 entrées de l'école Horizon-Jeunesse située au 155, boulevard Sainte-Rose Est, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/176 préparés par le Service de l'ingénierie le 23 février 2024;

d'autoriser les services de l'ingénierie et des travaux publics à coordonner la réalisation de ces travaux de signalisation et de marquage.

(SD-2023-5717)



CE-20240417-1308

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation indiquant la présence de voie réservée aux virages à gauche dans les 2 sens de circulation sur le boulevard des Laurentides, entre les rues Rémillard et Bergeron, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/249 préparés par le Service de l'ingénierie le 27 novembre 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2024-386)

CE-20240417-1309

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 1288B, rue Victor-Morin, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/239 préparés par le Service de l'ingénierie le 8 décembre 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-845)

CE-20240417-1310

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 1310, rue Antonio, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/237 préparés par le Service de l'ingénierie le 8 décembre 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;



d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-846)

CE-20240417-1311

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation d'un panneau de signalisation pour l'assignation des voies, à l'exception des autobus, à l'intersection de l'avenue des Bois et de la rue du Chemin-de-Fer, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/042 préparés par le Service de l'ingénierie le 15 février 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2024-1210)

CE-20240417-1312

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30143

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Tetra Tech QI inc. à procéder à la préparation d'une étude complémentaire afin de déterminer les sites potentiels pour les travaux d'implantation de 23 nouvelles chambres de sectorisation sur le territoire de la Ville de Laval, au montant de 89 552,94 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30143, lot 3.

(CT:1792681)
(SD-2024-1507)

CE-20240417-1313

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT OS-SP-30143

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 81 774 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel pour la préparation d'une étude complémentaire afin de déterminer les sites potentiels pour les travaux d'implantation de 23 nouvelles chambres de sectorisation sur le territoire de la Ville de Laval, et ce, à même la



réserve financière pour le Service de l'eau.

(CT:1792681)
(SD-2024-1507)

CE-20240417-1314

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT SP-30143

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Cima+ s.e.n.c. à préparer des études, des plans et devis, des documents d'appel d'offres et de la surveillance bureau lors des travaux, dans le cadre d'un projet d'implantation de chambres souterraines de régulation de pression sur le réseau d'aqueduc de la Ville de Laval, au montant de 717 648,37 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30143, lot 1.

(CT:1792889)
(SD-2024-1537)

CE-20240417-1315

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT SP-30143

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 655 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation d'un mandat dans le cadre du contrat SP-30143 par le conseil municipal.

(CT:1792889)
(SD-2024-1537)

CE-20240417-1316

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT- CANDIDATURE
DE LA VILLE - CERTIFICATION VÉLOSYPATHIQUE

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-2013-3595, le comité exécutif a adopté le plan de mobilité active;

ATTENDU QUE la Ville de Laval évolue dans le processus VÉLOSYPATHIQUE depuis 2016 et a obtenu une mention honorable en 2016 et une certification de niveau bronze en 2019 à la suite de sa résolution CM-20190604-430;

ATTENDU QUE la Ville de Laval travaille à bonifier ses actions en



faveur du vélo à l'aide du rapport de rétroaction VÉLOSYMPATHIQUE accompagnant la certification bronze de 2019;

ATTENDU QUE nous devons encourager le transport actif par des aménagements urbains qui répondent aux besoins des usagers;

ATTENDU QUE le développement d'un réseau cyclable utilitaire fait partie des solutions pour réduire la congestion routière et les gaz à effet de serre générés sur le territoire de la ville de Laval;

ATTENDU QUE le développement d'une culture du vélo fait partie des solutions pour améliorer la mobilité des citoyens et les encourager à avoir un mode de vie actif;

ATTENDU QUE la reconnaissance d'une ville pour la qualité de son réseau cyclable apporte des retombées indéniables aux niveaux économique et touristique;

ATTENDU les nombreux investissements de la Ville afin d'améliorer son réseau cyclable;

ATTENDU QUE, dans le cadre de sa vision stratégique et de son plan de mobilité active, le conseil municipal s'est donné comme objectifs:

d'augmenter la part modale du vélo sur son territoire;
de développer le réseau cyclable (utilitaire et récréatif);
de créer un comité de responsables des questions vélo pour la Ville;
d'étendre, de relier et d'intégrer son réseau de sentiers vélos récréatifs;

ATTENDU QUE la certification VÉLOSYMPATHIQUE peut être une valeur ajoutée pour une ville au même titre que les certifications Municipalité amie des enfants, Municipalité amie des aînés et Les Fleurons du Québec;

ATTENDU QUE Vélo Québec accompagne gratuitement les collectivités qui désirent se joindre au mouvement VÉLOSYMPATHIQUE;

ATTENDU QUE ce programme de certification VÉLOSYMPATHIQUE permet de mettre en valeur nos réalisations tout en nous permettant de faire le bilan de nos acquis et de définir les projets à mettre en oeuvre afin de s'améliorer;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le Service de l'ingénierie à soumettre la candidature de Ville de Laval au programme Mouvement VÉLOSYMPATHIQUE afin de garantir la mise à jour de la certification de la Ville dans ce programme.

(SD-2024-1561)



CE-20240417-1317

OCTROI - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le mandat à Les Services EXP inc. pour la réalisation d'une évaluation environnementale, prévue au contrat OS-SP-30229, concernant le projet de construction de la bretelle de sortie sur l'autoroute des Laurentides (A-15), au niveau du boulevard de la Concorde, dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-ville, au montant de 114 902,14 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 2, (entente-cadre).

(CT:1793900)
(SD-2024-1654)

CE-20240417-1318

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 105 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1793900)
(SD-2024-1654)

CE-20240417-1319

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29726

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au contrat OS-SP-29726 au montant de 36 941,49 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux d'AtkinsRéalisis inc. (anciennement SNC-Lavalin GEM Québec inc.) en lien avec le projet sous maîtrise d'oeuvre privée DSM-009, parties 2 B et C, dans le cadre des travaux de pavage de la couche de base et de surface, trottoirs, bordures et d'éclairage du projet Royal St-Martin, phase 10A, à l'ouest de la 100e avenue.

(CT:1793787)
(SD-2024-1659)

CE-20240417-1320

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT OS-SP-29726



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 20 000 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet sous maîtrise d'oeuvre privée DSM-009, parties 2 B et C, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1793787)
(SD-2024-1659)

CE-20240417-1321

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 404, 15e Rue, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/022 préparés par le Service de l'ingénierie le 11 mars 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-1666)

CE-20240417-1322

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 483, rue de Canterbury, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/023 préparés par le Service de l'ingénierie le 13 mars 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-1668)



CE-20240417-1323

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 4171, rue Phil-Watson, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/025 préparés par le Service de l'ingénierie le 13 mars 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-1669)

CE-20240417-1324

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 415, rue Marconi, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/027 préparés par le Service de l'ingénierie le 13 mars 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-1670)

CE-20240417-1325

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29726

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au contrat OS-SP-29726, au montant de 3 428,05 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels du Groupe ABS inc. en lien avec le contrat SP-29881 concernant les travaux de mesures d'apaisement de la circulation permanentes, ralentisseur de vitesse (dos d'âne).



(CT:1794152)
(SD-2024-1715)

CE-20240417-1326

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12811-F - CONTRAT OS-SP-29726

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12811-F, un montant de 3 200, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1794152)
(SD-2024-1715)

CE-20240417-1327

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-332

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser un mandat à Groupe ABS inc. pour la réalisation du contrôle qualitatif de la mise en place des matériaux et les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire requis pour la réalisation de la phase 2 des travaux de réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau, du Chemin Bord-de-l'Eau et d'une partie de la rue des Alismas, dans le cadre du contrat DOS-332, au montant de 146 281,08 \$.

(CT:1794243)
(SD-2024-1736)

CE-20240417-1328

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
ENTENTE D'ÉVALUATION POUR TRAVAUX MAJEURS -
HYDRO-QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'entente d'évaluation pour travaux majeurs à intervenir entre Ville de Laval et Hydro-Québec en date du 26 mars 2024, présentée sous le numéro DCL-22829656, et de s'engager à rembourser les coûts réels d'ingénierie, de travaux et d'administration, même s'il y avait abandon de la demande, jusqu'à concurrence d'un montant de 232 167,87 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.



(CT:1794294)
(SD-2024-1746)

CE-20240417-1329

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12811-F - ENTENTE
D'ÉVALUATION POUR TRAVAUX MAJEURS - HYDRO-
QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12811-F, un montant de 212 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'approbation de l'entente d'évaluation pour travaux majeurs par le conseil municipal.

(CT:1794294)
(SD-2024-1746)

CE-20240417-1330

BAIL DE LOCATION EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le bail de location d'un espace d'un stationnement intérieur à intervenir entre Les Fiduciaires du Fonds de placement immobilier Cominar et Ville de Laval concernant la location de 3 espaces de stationnement intérieurs, situés au 4, place Laval, pour une période de 3 ans et 5 mois, du 1er mars 2024 au 31 juillet 2027, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans le présent bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1789473)
(SD-2024-1071)

CE-20240417-1331

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MANDAT - CONTRAT
OS-SP-29677

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver des honoraires supplémentaires au montant de 2 461,33 \$, requis pour défrayer les honoraires de Bouthillette Parizeau inc. pour les services professionnels rendus suite au mandat OS-SP-29677 qui lui a été confié par la résolution CE-20210428-1406 dans le cadre des travaux de restauration et de rénovation de la résidence de



création Marcel-Saint-Pierre (anciennement Maison Desjardins).

(CT:1793157)
(SD-2024-1583)

CE-20240417-1332

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT OS-SP-29677

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 2 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1793157)
(SD-2024-1583)

CE-20240417-1333

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MANDAT - CONTRAT
DOS-999

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 9 772,88 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de Artesa inc. pour les services professionnels rendus suite au mandat DOS-999 qui lui a été confié par la résolution CE-20221207-3885 dans le cadre des travaux de remplacement de membranes de toiture de divers édifices municipaux.

(CT:1793257)
(SD-2024-1597)

CE-20240417-1334

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12900-F - CONTRAT DOS-999

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12900-F, un montant de 9 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1793257)
(SD-2024-1597)

CE-20240417-1335

RECOMMANDATION AU CONSEIL - BAIL COMMERCIAL EN
FAVEUR DE MARINA BO-BI-NO SPORT INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver le bail commercial à intervenir entre Marina BO-BI-NO Sport inc. et Ville de Laval concernant la location des lots 1 082 955 et 1 083 389 du cadastre du Québec, avec bâtiment dessus érigé, situé au 1460, chemin du Bord-de-l'Eau, d'une superficie de 10 337,3 mètres carrés, pour une période de 2 ans, soit du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-1649)

CE-20240417-1336

APPROBATION - CONVENTION D'UTILISATION ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'IMMEUBLES POUR LA RÉALISATION D'OEUVRES D'ART - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention d'utilisation et d'occupation temporaire d'immeubles pour la réalisation d'oeuvres d'art à intervenir entre la Ville de Laval et l'Office municipal d'habitation de Laval (OMHL) autorisant la Ville à réaliser 2 oeuvres d'art mural à ses frais sur les murs préalablement identifiés des habitations Val-Martin et de Place Saint-Martin;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-4231)

CE-20240417-1337

RATIFICATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier le dépôt d'une demande d'aide financière datée du 31 janvier 2024 auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) dans le cadre du programme Soutien à la mission de la Maison des arts de Laval pour 4 années, soit de 2024 à 2027, au montant de 800 000 \$.

(SD-2024-414)



CE-20240417-1338

AUTORISATION - PROGRAMME ANNUEL - PLATEAUX
SPORTIFS EXTÉRIEURS 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la mise en oeuvre du programme annuel de gestion des plateaux sportifs extérieurs pour l'année 2024;

d'autoriser les services des travaux publics, des immeubles, parcs et espaces publics et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social à assurer la réalisation dudit programme.

(SD-2024-557)

CE-20240417-1339

RATIFICATION - DEMANDE DE SUBVENTION -
REGROUPEMENT LAVALLOIS POUR LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier le dépôt d'une demande de subvention auprès du Regroupement Lavallois pour la réussite éducative (RLPRE) dans le cadre de l'appel d'intention pour le plan de rattrapage scolaire pour l'année 2023-2024 afin de financer le déploiement d'activités pédagogiques.

(SD-2024-864)

CE-20240417-1340

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CULTURE
LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Culture Laval concernant le versement d'une aide financière maximale de 75 000 \$ pour le projet «Plan d'action Culture Laval», et ce, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 intervenue entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, programme d'aide aux initiatives de partenariat (MCC);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(CT:1789788)
(SD-2024-1120)

CE-20240417-1341

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LES
PRODUCTIONS LE P'TIT MONDE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Les Productions le p'tit monde concernant le versement d'une aide financière maximale de 24 000 \$ pour le projet «Rumeurs», et ce, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 intervenue entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, programme d'aide aux initiatives de partenariat (MCC);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1789788)
(SD-2024-1120)

CE-20240417-1342

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - R.A.P.P.E.L
: PAROLE-CRÉATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et R.A.P.P.E.L : Parole-Création concernant le versement d'une aide financière maximale de 15 242 \$ pour le projet «D'ici et d'ailleurs: tricoté serré», et ce, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 intervenue entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, programme d'aide aux initiatives de partenariat (MCC);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1789788)
(SD-2024-1120)

CE-20240417-1343

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - RÉSEAU
ARTHIST



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Réseau ArtHist concernant le versement d'une aide financière maximale de 23 000 \$ pour le projet «Une histoire à partager», et ce, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 intervenue entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, programme d'aide aux initiatives de partenariat (MCC);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1789788)
(SD-2024-1120)

CE-20240417-1344

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉOLOGIE DE L'ÎLE JÉSUS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Société d'histoire et de généalogie de l'île Jésus concernant le versement d'une aide financière maximale de 12 000 \$ pour le projet «Capsules historiques sur la paroisse Saint-Martin», et ce, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 intervenue entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, programme d'aide aux initiatives de partenariat (MCC);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1789788)
(SD-2024-1120)

CE-20240417-1345

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Société littéraire de Laval concernant le versement d'une aide financière maximale de 20 000 \$ pour le projet «IA et les 40



poètes», et ce, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 intervenue entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, programme d'aide aux initiatives de partenariat (MCC);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1789788)
(SD-2024-1120)

CE-20240417-1346

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - THÉÂTRE FÊLÉ

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Théâtre Fêlé concernant le versement d'une aide financière maximale de 48 000 \$ pour le projet «Théâtre pas à pas», et ce, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 intervenue entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, programme d'aide aux initiatives de partenariat (MCC);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1789788)
(SD-2024-1120)

CE-20240417-1347

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - ZEUGMA, COLLECTIF DE FOLKLORE URBAIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Zeugma, Collectif de folklore urbain concernant le versement d'une aide financière maximale de 32 000 \$ pour le projet «La gigue: de la tradition à la scène», et ce, dans le cadre de l'entente de développement culturel pour l'année 2024 intervenue entre la Ville de Laval et le ministère de la Culture et des Communications, programme d'aide aux initiatives de partenariat (MCC);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins



des présentes.

(CT:1789788)
(SD-2024-1120)

CE-20240417-1348

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - MIEUX-NAÎTRE
À LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Mieux-Naître à Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 151 306 \$ pour la réalisation du projet «Ensemble pour accueillir la vie - ENVIE», et ce, dans le cadre de l'entente sectorielle pour la mise en oeuvre de la Politique régionale de développement social (PRDS) 2019-2024 de Laval, tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1793134)
(SD-2024-1578)

CE-20240417-1349

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CENTRE
D'ENTRAIDE ET DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DU
MARIGOT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Centre d'entraide et de services communautaires du Marigot concernant le versement d'une subvention maximale de 173 060 \$ pour la réalisation du projet «Démarrage du projet d'agriculture urbaine collaborative Le Marigot agricole», et ce, dans le cadre de l'entente sectorielle pour la mise en oeuvre de la Politique régionale de développement social (PRDS) 2019-2024 de Laval, tel que recommandé par le comité transitoire régional;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1793134)
(SD-2024-1578)



CE-20240417-1350

APPROBATION - ENTENTE 2024 - CLUB D'AVIRON DE LAVAL INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente 2024 à intervenir entre la Ville de Laval et le Club d'aviron de Laval inc. concernant la coordination et la réalisation d'un programme d'activités se déroulant à la berge des Cageux, pour la saison estivale 2024, dans le cadre du développement et de la promotion de la pratique de l'aviron sur la rivière des Prairies, au montant de 15 000 \$, exempt de taxes;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(CT:1793319)
(SD-2024-1609)

CE-20240417-1351

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES - AIDE FINANCIÈRE DE MOINS DE 5000 \$ - MARS 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la liste des bénéficiaires pour lesquels une aide financière de moins de 5 000 \$ a été versée par le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social en mars 2024, telle que préparé par ce service le 4 avril 2024.

(SD-2024-1767)



À 9 h 18, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière